Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 30 (1984)

Heft: 2

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

-AFFAIRES -FEDERALES

Interview

M. Paul Jolles : « La Suisse a besoin d'hommes d'idées »

Nous avons pu rencontrer le Secrétaire d'Etat Paul Jolles dont la démission a été rendue publique. Il nous a livré quelques réflexions sur sa fonction, sur sa carrière, sur le rôle et sur l'influence de la Suisse dans les grandes négociations internationales, sur l'équipe, enfin, qui travaille autour de lui dans cet Office fédéral des affaires économiques extérieures (anciennement Division du commerce) qu'il dirige depuis dix-huit ans.

- Dix-huit ans, c'est un long bail...
- Oui, mais depuis la guerre, les directeurs de la Division du commerce ont eu le temps de mettre leur empreinte. Je n'ai pas le record de durée : il appartient à M. Hotz, qui resta dix-neuf ans. Il avait succédé à M. Stucki et il précéda M. Hans Schaffner à ce poste. Après M. Schaffner, ce fut M. Stopper, auquel j'ai succédé.
- Certains de ces hommes vous ont laissé un grand souvenir.
- Oui. M. Stucki, tout d'abord. Au sortir de la guerre, face à des vainqueurs très montés contre cette Suisse neutre, épargnée, il sut défendre notre position de manière extraordinaire. M. Hans Schaffner a laissé aussi un grand souvenir. Il a défendu la position helvétique dans des périodes cruciales de négociations économiques et commerciales.

Des hommes et des idées

- Précisément, avez-vous l'impression que la Suisse a bénéficié d'une chance unique et que sa position est plus difficile à tenir?
- Nous avons l'atout d'être une puissance industrielle, financière, commerciale, reconnue. Mais notre

pays est tout de même très petit face aux grands partenaires politiques et économiques. Nous n'appartenons pas au Marché commun, ni à la Banque mondiale, ni au Fonds monétaire international, soit des canaux où peuvent s'exercer des influences non négligeables sur les grandes décisions qui nous concernent. Pourtant, nous avons pu jouer un rôle, concourir à la recherche de solutions, inspirer des accords. Cela parce que nous avions, sur le front, des hommes qui avaient des idées, qui savaient négocier, auxquels on recourait pour débloquer des situations. Un petit pays comme le nôtre a absolument besoin d'hommes et d'idées. L'essentiel fut et restera là, à mes veux.

- La personnalité du directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (anciennement Division du commerce) n'est-elle donc pas capitale, à cet égard?
- Sans doute, car le directeur doit être respecté et permettre cette éclosion, cette exploitation des idées. Mais, le centre d'alimentation le plus intense de ces idées peut se déplacer : il peut être parfois plutôt à la tête de l'Office, parfois plutôt au niveau d'autres collaborateurs de cet Office, parfois à celui du Conseiller fédéral luimême : l'essentiel est que ces idées passent et que les hommes les plus à même de négocier soient au front.

Succession

- Vous n'êtes donc pas inquiet pour votre succession ?
- Je suis persuadé que l'équipe peut continuer à fonctionner parfaitement. Chaque directeur a sa personnalité, sa manière de travailler. M. Stopper est venu avec sa grande connaissance de l'économie suisse, des mécanismes économiques et financiers en général. Moi, j'étais l'homme qui apportait l'expérience du grand large, des négociations internationales, des institutions internationales. Il s'agit aussi de préserver l'initiative, la marge de



manœuvre de tous les collaborateurs de l'Office, qui doivent être motivés, faire valoir leurs dossiers. Le fonctionnement n'est pas du tout étroitement hiérarchique.

- Le titre de secrétaire d'Etat est-il important ?
- Naguère, c'eût été inutile. Dans les négociations internationales, on se connaissait tous. Mais les partenaires sont toujours plus nombreux : pensons aux nouveaux pays du tiers monde. Il y a des changements de gouvernements, de régimes, donc de négociateurs. Il faut, plus souvent, refaire connaissance. Il y a des questions de protocole qui se posent alors. Il fallait donc que le principal négociateur helvétique ait un titre lui facilitant les choses. C'est vraiment à usage externe.
- Et vos rapports avec l'autorité politique, le Conseil fédéral ?
- L'important est, évidemment, qu'une très grande confiance règne entre le Conseil fédéral et ses délégués aux accords commerciaux, professionnels rompus à cet exercice. J'en ai toujours bénéficié et les membres de mon équipe également. Encore une fois, l'essentiel est que jaillissent les idées et qu'elles entraînent l'action au service du pays.

Choisir en connaissance de cause

– Vous partez avant la fin de l'année 1984, qui aurait été le moment normal de votre retraite : pourquoi ?

Absolument pas à cause d'une lassitude, d'une amertume, d'une mauvaise entente avec le nouveau chef du département : au contraire. J'ai toujours considéré que cette fonction était passionnante et j'ai toujours refusé les offres qui m'étaient faites par l'économie privée. Je me sens très à l'aise avec M. Furgler. Mais je ne veux pas être pris par la guillotine automatique de la mise à la retraite. Je veux choisir mon moment, me sentir encore un peu maître de mon destin. Ce délai, en 1984, va me permettre de réfléchir aux offres qui me seront faites, de prévoir le partage de mon temps, de choisir en connaissance de cause et de le faire en n'étant plus au service de la Confédération. Si je veux avoir encore une activité, avec des responsabilités, dans l'économie privée, il faut que je ne tarde pas trop à l'organiser, car je vieillis...

- Une nouvelle activité aussi intense ?

Non. J'aimerais dégager au moins un tiers de mon temps pour les loisirs. Quant aux deux tiers restants, j'aimerais en consacrer un à la promotion de la culture et des artistes suisses. Je crois qu'il y a une action à mener pour faire connaître les artistes suisses contemporains qui ont du talent et des idées. Vous voyez, on en revient aux idées dont notre pays ne peut pas se passer. Vous savez que je suis un passionné de peinture, moderne particulièrement,

Propos recueillis par Jacques-Simon Eggly Journal de Genève

M. Sommaruga succède à M. Jolles

C'est à fin janvier qu'il a pris ses fonctions

Le secrétaire d'Etat Paul Jolles, directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, a quitté son poste à la fin du mois de janvier, soit dix mois avant l'âge de la retraite. C'est l'ambassadeur Cornelio Sommaruga qui lui succède. Kurt Furgler a tenu à annoncer luimême la nouvelle, qui a causé quelque surprise, à l'issue de la séance du Conseil fédéral. Le chef du Département de l'économie publique entendait marquer ainsi son estime pour un éminent serviteur de l'Etat qui fut au service du pays durant plus de guarante ans et dont le nom restera attaché à la négociation de l'accord de libreéchange entre la Suisse et la CEE.

Paul Jolles a donné lui-même, hier, les raisons de son départ quelque

peu prématuré. « Je ne pars pas par manque d'intérêt ou de fascination pour un travail qui présente toujours des aspects nouveaux mais parce que, aux approches de la limite d'âge, je voulais choisir moimême la date de mon départ », devait-il déclarer, « et parce qu'il convient de faire place à des forces plus jeunes ». M. Jolles devait encore préciser qu'il voulait se donner le temps de préparer ses activités futures et qu'il n'entendait pas discuter avec des représentants de l'économie privée tant qu'il occuperait son poste dans l'administration fédérale. Allusion sans doute au projet qu'on lui prête d'entrer au conseil d'administration de Nestlé. Mais M. Jolles devait clairement laisser entendre que ses intérêts allaient aussi au domaine culturel et l'on parle également à son sujet de la direction d'un grand musée de ce pays.

Le Conseil fédéral aura nommé cette année deux secrétaires d'Etat d'origine latine. Après la nomination d'Edouard Brunner à la tête de la Direction politique du Département des affaires étrangères, c'est en effet le Tessinois Cornelio Sommaruga qui accède aux plus hautes responsabilités du Département de l'économie publique.

Docteur en droit

Originaire de Lugano, le futur directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures est né à Rome le 29 décembre 1932. Sans appartenance politique, il fait partie d'une famille tessinoise radicale et catholique. Docteur en droit, il est entré au Département politique fédéral en 1960 et a été en poste successivement aux Pays-Bas, en République fédérale allemande et en Italie. Il a été rappelé à Berne en 1969 pour assumer la charge de chef adjoint des Délégations de la Suisse auprès des organisations économiques internationales à Genève. Il a représenté notre pays à ce titre auprès de l'Association européenne de libre-échange (AELE), de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, de la CNUCED et du GATT.

Sous-secrétaire général de l'AELE à Genève de 1973 à 1976, il est devenu ensuite membre de la Direction de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique où il était chargé des rela-

tions économiques de la Suisse en Europe.

Daniel-S. Miéville

Un Genevois président du National

Le libéral André Gautier a obtenu 152 suffrages sur 198 bulletins

La quarante-deuxième législature des Chambres fédérales a débuté en décembre à Berne dans une cité qui songeait bien plus à fêter la traditionnelle Foire aux oignons que les nouveaux et les anciens élus du peuple. C'est le doyen d'âge du Conseil national, le Genevois Mario Soldini, qui en a ouvert la première session par un vibrant hommage à son compatriote Gilbert Duboule, décédé peu après sa réélection.

Dans son allocution inaugurale où il s'en est pris par ailleurs à la façon dont la télévision avait rendu compte du résultat des élections, Mario Soldini a laissé entendre que les minorités nationalistes et écologistes allaient bientot exercer des pressions sur Berne par la voie de la démocratie directe.

Mais il devait vite céder la parole à un autre de ses compatriotes, le libéral André Gautier, très brillamment élu à la présidence de la Chambre du peuple. Celle-ci avait mis quelque réticence, l'an dernier, à le porter à la vice-présidence. Elle a effacé hier cette hésitation en lui accordant 152 voix sur 198 bulle-tins.

Après avoir souligné la sagesse d'un parlement qui laisse régulièrement la présidence à ses minorités, André Gautier devait exhorter les nouveaux élus à se montrer ménagers en interventions de toute sorte et à ne pas oublier leurs familles, victimes expiatoires de la vie parlementaire.

Anciens et nouveaux élus ont ensuite manifesté une belle confiance au démocrate-chrétien appenzellois Arnold Koller, désigné pour la vice-présidence par 175 voix.

Le Conseil national s'est d'emblée livré à un vote significatif en optant pour une interprétation restrictive des dispositions sur les incompatibilités. Aucun problème, en effet, concernant Jean-Pierre Bonny,

directeur de l'OFIAMT, et le représentant zurichois de l'AN, Jean-Jacques Hegg, collaborateur de l'Office fédéral de l'aviation civile. Tous deux ont démissionné de leurs fonctions. Pierre-David Candaux, buraliste postal à Premier, dans le canton de Vaud, en a fait de même. Mais on pouvait se demander, avec l'indépendant bernois Paul Günter, s'il n'y avait pas quelque sévérité à traiter de la même manière un haut fonctionnaire et un buraliste postal. Par 126 voix, contre 36, le Conseil en a jugé autrement.

Il est ensuite immédiatement passé aux choses sérieuses, en l'occurrence les finances de la Confédération, avec les comptes de la Régie fédérale des alcools et le deuxième supplément au budget 1983, avant de régler les dernières divergences avec le Conseil des Etats au sujet de la loi sur l'acquisition d'immeubles par des étrangers, qu'il devrait poursuivre ce matin, où il commencera l'examen de la révision de la loi sur l'asile.

Après un éloge funèbre de Gilbert Duboule et de Willi Ritschard prononcé par son ancien président, le socialiste soleurois Walter Weber, le Conseil des Etats a, quant à lui, littéralement plébiscité Edouard Debétaz, élu à la présidence par 45 voix sur 46. Il sera le douzième Vaudois à conduire les débats de la Chambre des cantons, qui a élu à la vice-présidence, par 44 voix, le démocrate-chrétien zougois Markus Kündig. Le Conseil des Etats entamera dès maintenant l'examen du budget de la Confédération.

Daniel S. Miéville

Edouard Debétaz : une touche de réserve feutrée...

Difficile d'imaginer plus vaudois et plus radical qu'Edouard Debétaz, nouveau président du Conseil des Etats.

De son canton, il incarne, parfois jusqu'à la caricature, les qualités et les défauts. Et pourtant, cet homme, qui promène depuis trente ans dans les allées du pouvoir la silhouette discrète du notaire de province qu'il fut, se distingue par bien des points des autres radicaux vaudois.

C'est d'abord un homme du nord du canton. Mathod, où il passe son enfance, Yverdon où il s'installe comme notaire, Yvonand, où il fait ses premières armes dans la politique, appartiennent à un autre versant que le bassin lémanique. Un radical du nord arbore la même rondeur souriante, le même discours fleuri que ses coreligionnaires de la capitale ou du vignoble, mais avec une touche de réserve feutrée en plus, une manière de ne jamais se découvrir vraiment.

Du grand art

Edouard Debétaz, lui, se cache derrière les mots. Il a élevé au niveau du grand art la faculté de parler sans rien dire, d'enchaîner les périodes redondantes, de planer dans de stratosphériques généralités. La manière ne cache pas le vide de la pensée. Elle traduit l'angoisse profondément vaudoise et terrienne de ne jamais rien affirmer trop nettement, de toujours faire la part des choses, de ne pas prendre parti pour l'un ou pour l'autre, de placer l'écran du vocabulaire devant la malice des temps et la méchanceté du monde. Demandez à Edouard Debétaz de trancher entre le noir et le blanc. Il vous accablera d'interminables considérations sur toutes les nuances du gris. Dans son canton, l'exercice plaît. Le Vaudois n'aime pas les discours signifiants, il n'apprécie que la musique des mots, « Y cause rudement bien », dit-on dans les campagnes, d'un orateur qui sait bercer sans déranger. Le camouflage des mots cache aussi une grande finesse. On ne trouve pas chez Edouard Debétaz la robuste gaillardise de ses pairs, le goût pour les nourritures fortes et les plaisanteries salaces. Et s'il partage avec eux le goût des honneurs, c'est le goût des honneurs solides et pas celui des colifichets. Ce n'est pas lui que l'on verra arborer, semaine après semaine, une nouvelle décoration d'u ordre gastronomique, bacchique ou fromager. La présidence du Conseil des Etats vient en effet couronner une longue carrière, poursuivie selon les « cursus honorom » qui est de règle dans le canton, où tout commence dans un législatif communal. C'est au Conseil communal d'Yvonand, qu'Edouard Debétaz entre en politique, en 1949. En 1954, il passe à l'exécutif et brûle une étape en

occupant directement la syndica-

ture. En 1967, il est élu au Conseil

national, sans avoir siégé préalable-

ment, le fait n'est pas courant, au parlement cantonal. Il quittera la chambre du peuple en 1975 pour le Conseil des Etats. Parallèlement, c'est une longue carrière de magistrat cantonal qu'accomplit Edouard Debétaz, qui siège durant dix-neuf ans, de 1962 à 1981, au Conseil d'Etat.

Les dossiers qu'il traitait dans son Département cantonal de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, il les a également défendus à Berne, tout particulièrement la construction de logements et la protection des locataires, ainsi que la formation et le perfectionnement professionnels. Ce fédéraliste convaincu s'est passionné pour la redéfinition des rapports entre la Confédération et les cantons. Il s'est montré particulièrement actif, tout dernièrement, à propos de la révision du bail à ferme agricole.

Homme de dossiers, minutieux, ne laissant rien à l'improvisation, Edouard Debétaz, qui sait allier la fermeté à la courtoisie, sera un bon président pour le Conseil des Etats qui, à travers lui, honore le canton le plus vigilant à défendre ses droits et ses prérogatives.

Daniel-S. Miéville

26 février 11 heures

Théâtre du Rond Point,
Rond Point des Champs-Elysées,
Paris 8, Tél.: 256 70 80
Concerts du dimanche matin
Quatuor Amati de Zurich
Schubert, Haydn, Schuman

27 février en soirée

Théâtre de l'Athénée,
4, square de l'Opéra-Louis Jouvet
Paris 9, Tél.: 742 67 27
Lundis musicaux de l'Athénée
Hanna Schaer - Walter Raffeiner.
Au piano: Françoise Tillard
Schubert, Brahms, Mahler
(Des Knaben Wunderhorn)